

Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 19 OCTOBRE 1979 - N° 976

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

Alsthom Saint-Ouen : menace d'expulsion par la police

Dès 7 heures, jeudi matin, les accès de la ville de Saint-Ouen, étaient bloqués par les grévistes de l'Alsthom, mais aussi par ceux de Cheix et de la SALTA. Ces derniers sont en grève contre les diminutions de salaire consécutives à des modifications d'horaire dans la distribution des journaux. Vers 9 h 45, des cortèges de manifestants convergent vers la place de la mairie où se tient un meeting. «Renault Alsthom, même combat» crient les ouvriers de la Régie de Saint-Ouen, tandis que nombre de banderoles de l'Alsthom proclament «oui aux négociations non à l'expulsion». A cette occasion un responsable CGT affirme être au courant d'une prochaine intervention policière contre l'Alsthom ou la SALTA et appelle les travailleurs de Saint-Ouen à se mettre en grève, si ces projets étaient mis à exécution.

LIRE EN PAGE 3

Ces fissures qu'EDF ne contrôle pas

LIRE EN PAGE 6

Dans
**Le Quotidien
du Peuple
du samedi
20 octobre**

Notre dossier
Les risques sismiques
sont-ils pris en compte
dans l'installation
d'une centrale
nucléaire ?

Entretien avec Haroun Tazieff

La politique
de défense
de la France :
la montée
des dangers de guerre

Le raz-de-marée de Nice Le gigantisme immobilier mis en cause

La vague déferlante qui a fait 11 mort et de graves dégâts donne lieu à de vigoureuses protestations sur les travaux entrepris dans la baie de Nice.

4 ans de travaux de remblayages destinés à l'a-

grandissement de l'aéroport et à la construction du nouveau port de Nice ont profondément transformés la cohésion des fonds marins. La méthode dite de «consolidation dynamique», utilisée pour ces tra-

voux d'aménagements, n'est pas sans risque. Elle consiste à pilonner le remblai au moyen d'une masse de 176 tonnes lâchée de 23 mètres de hauteur et peut provoquer des fissures entraînant

un glissement de terrain. C'est ce qu'a expliqué une responsable du CNRS à la suite de la catastrophe.

A la préfecture de Nice, on se range derrière les études qui ont été faites avant les travaux et qui ont duré dix ans, néanmoins le responsable de l'équipement pour l'agrandissement du port n'exclue pas la présence de failles. S'il est maintenant difficile pour les responsables de nier les dangers que font courir ces travaux il aura fallu la mort de 11 personnes pour qu'on se penche sur ce problème.

Certains pourtant avaient donné l'alerte dès octobre 1977, les écologistes du Groupement des Associations de Défense des Sites et de l'environnement de la Côte d'Azur ainsi qu'un conseiller municipal de la liste Nice-Ecologie avaient tenté d'alerter l'opinion, mais s'étaient heurtés à l'indifférence des pouvoirs publics. Il est vrai que le maire de Nice, Jacques Médecin, s'est toujours montré plus soucieux de ménager les promoteurs à qui le littoral a été livré en pâture que de se soucier de l'équilibre écologique et de la sécurité des habitants.

A l'appui de ceux qui avaient tiré la sonnette d'alarme viennent les travaux scientifiques d'un jeune chercheur de l'université de Nice qui énonçaient clairement les risques de modification de la topographie sous-marine que pouvaient entraîner les travaux d'aménagement de l'aéroport.

La catastrophe de mardi rappelle l'accident qui s'est déroulé au début de l'année, où au même endroit un glissement de terrain avait entraîné à la mer un camion et un ouvrier avait été grièvement blessé. Qu'on ne vienne pas nous dire que la fatalité a une fois de plus frappé, l'accident qui a coûté la mort de 11 personnes était prévisible. Les responsables qui ont négligé la sécurité en faveur du profit doivent être sanctionnés.



Atteinte aux libertés démocratiques PIPERNO EXTRADÉ EN ITALIE

Jeudi matin, Piperno était conduit en Italie par avion spécial. Mercredi, la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris avait donné un avis favorable à la demande d'extradition des autorités italiennes, retenant deux chefs d'accusation contre Piperno : complicité dans la séquestration et dans l'assassinat d'Aldo Moro. Faits que Piperno a toujours nié et qu'on veut lui faire endosser pour le rôle de «conseiller» qu'il a joué à la demande du Parti socialiste italien dans l'affaire Aldo Moro.

Le gouvernement italien n'a pas pardonné au propagateur des théories sur la «mouvance autonome» de servir d'intermédiaire éventuel dans les négociations avec les Brigades Rouges, ravisseurs d'Aldo Moro. Si les thèses de Piperno font l'apologie d'une certaine violence individuelle qui ne mène qu'à l'impasse politique, celui-ci s'est toujours démarqué des Brigades Rouges.

Au-delà du cas de Piperno et de celui de Lanfranco Pace, qui tombe aussi sous le coup de l'extradition, c'est la mise en place de l'«espace judiciaire européen» chère à Giscard qui commence à fonctionner à plein. Après Klaus Croissant et dans des conditions identiques, puisque comme lui, Piperno a été remis quelques heures après la décision d'extradition aux autorités de son pays, le déni de justice et le refus de considérer le caractère politique des accusations, se pratiquent désormais systématiquement par la «justice» française. Le statut de réfugié politique est nié, bafoué par le pouvoir. Une manifestation de protestation est prévue vendredi.

Commerce : 18 octobre, mobilisation nationale

NON AU TRAVAIL LE DIMANCHE !

De notre correspondant

Tout a commencé lorsque la presse déclencha une vaste campagne d'articles sur les propos tenus par M. Charretier, ministre du Commerce. Pour M. Charretier, l'ouverture des commerces le dimanche devenait une nécessité impérieuse de la société d'aujourd'hui, notamment dans le cadre des besoins du consommateur et de l'occupation des loisirs.

Tout était bon pour ces gens : manipulations de l'opinion publique et des consommateurs sur le fait que les magasins fermés lésaient les familles (celles-ci ne bénéficiant que du dimanche pour aller faire des achats « en famille »).

Manipulation des salariés par des propositions alléchantes de paiement en heures supplémentaires (les salaires dans le commerce sont actuellement bas, entre 2400 F et 2700 F pour bon nombre de salariés), pas de journées compensatoires, pas de modifications d'horaires avec réduction du temps de travail comme dans un magasin de Clichy où les salariés se voyaient proposer de faire 6 heures pour 6 jours sans perte de salaire.

Déclarations de certains patrons de l'électro-ménager et du meuble affirmant réaliser plus de 30% de leur chiffre d'affaire annuel avec l'ouverture du dimanche.

Face à cette véritable tentative d'intoxication et devant la menace d'une aggravation des conditions de travail pour les salariés du commerce, ainsi que l'agression tentée contre les acquis du code du travail sur le repos dominical, la CGT engagea une

campagne d'information auprès des salariés du commerce.

Dans diverses entreprises, des motions et pétitions circulèrent en ce mois de juillet, pleine période des congés payés :

— Au Printemps, une pétition contre l'ouverture des magasins le dimanche recueillera plus de 2500 signatures. Une délégation se rendra au Ministère du Travail pour les remettre et protester contre de telles intentions.

— Aux Galeries Lafayette Haussman, la CGT seule à l'action dans l'entreprise, entama une vaste réflexion auprès des salariés, une pétition exigeant la fermeture des magasins le dimanche sera signée par plus de 2000 salariés.

— A la Samaritaine, la CGT proposera une Assemblée Générale du personnel pour appeler à la mobilisation de tous contre les graves menaces qui s'annoncent, notamment sur les horaires (modifications des horaires pour les mercredis sur les nocturnes à la Samaritaine).

Dans l'ensemble du Commerce de la Région Parisienne, un vaste mouvement de mobilisation s'engageait.

La mobilisation commence malgré les congés

La CGT, à l'annonce des intentions du Ministre du Commerce et des propositions de loi déposées développa une information à la hauteur de l'attaque.

Dans tous les syndicats du commerce de Paris, les militants purent, projet en main, débattre avec les salariés des propositions de loi déposées.

Que visent donc ces projets de loi ?

● Proposition de loi n°1 228 déposée à l'Assemblée Nationale par 43 députés UDF dont M. Pierre Bloch ; Chiraud, F. d'Harcourt, Médecin etc...

Cette proposition tente par divers arguments de remettre en cause plus de 10 articles du Code du travail sur le repos dominical. Pour mieux faire passer « la pillule », ils n'hésitent pas à opposer consommateurs et salariés du commerce en prétendant nécessaire et indispensable l'ouverture des magasins le dimanche « le repos des uns est rendu possible par le travail des autres, et ce travail des autres représente l'activité du commerce et de l'artisanat ».

● Les besoins des consommateurs s'expriment et ne peuvent s'exprimer qu'en dessous des heures de travail.

● Proposition de loi n°236 déposée au Sénat par le sénateur M. Palmero :

Cette proposition vise le même objectif ; la remise en cause du Code du travail sur le repos dominical, mais aussi l'intention de modifier le lieu de décision d'ouverture en proposant non plus le préfet, mais le maire de la commune, comme centre de décision sur l'accord d'ouverture le dimanche.

Pour les salariés de Paris, connaissant le maire en place et ses liens avec certaines directions de grands magasins, la menace est d'autant plus sérieuse, car la réponse est déjà connue.



29 septembre : action CGT aux Galeries Lafayette.

Cette vaste consultation des salariés du Commerce pendant le mois de juillet et le mois d'août a permis de concrétiser un profond mécontentement face aux attaques du pouvoir et du patronat contre leurs conditions de vie et de travail. Ce mécontentement porte en priorité sur les conditions de travail et de vie de tous les salariés du Commerce. Travailler les samedis, les lundis, et en nocturne avec l'ouverture de magasins 6 jours sur 7, et notamment les jours fériés ; alors, s'attaquer au dimanche a été la goutte qui a fait déborder le vase.

Partout, dans les grands magasins, comme dans les magasins « populaires », comme dans

les grandes surfaces, un mot d'ordre était présent : « Non aux ouvertures le dimanche. Retrait immédiat des propositions de lois ».

Lorsque fin août, à Paris, se tint une réunion de l'ensemble des militants du Commerce CGT, la mobilisation enregistrée dans les entreprises laissait penser qu'une action d'une très grande ampleur se préparait. Il était clair aux yeux de tous, qu'il allait se passer quelque chose de très important.

Pour concrétiser la mobilisation, la CGT décida d'appeler les salariés du Commerce à une action pour le 7 septembre avec arrêt de travail et manifestations contre les projets de loi.

Une rentrée chaude dans le commerce

La rentrée sociale s'annonçait donc chaude dans le Commerce. Dès le début du mois de septembre, des actions étaient engagées sous diverses formes dans les entreprises.

Le 5 octobre, au Printemps Haussman, une manifestation, à l'appel de toutes les organisations syndicales de l'entreprise, regroupa plus de 3000 salariés contre les tentatives de modification d'horaires prévues par la direction avec la mise en activité

de la rue piétonnière située sur Caumartin, suite à l'accord de Chirac, maire de Paris, ainsi que la tentative de demander l'ouverture des magasins le dimanche 23 décembre.

Dans le même temps, des actions ont eu lieu aux Galeries Lafayette à l'appel de la CGT pour exiger de la direction des engagements sur la non ouverture du magasin pour le 23 décembre ainsi que sur les horaires par rapport au Printemps.

Des actions de plus en plus larges

Le 7 septembre donc, à l'appel de la CGT, seule sur le plan parisien, (aucun accord ne fut possible sur le plan départemental) plus de 8 000 salariés de la profession se rassemblent devant le Ministère du Commerce.

Au BHV, plus de 90 % du personnel cesse le travail, aux « 3 quartiers ». Dans divers Prisunic, Monoprix, c'est la même chose. Aux Galeries Lafayette plus de 1 200 salariés débrayent. De nombreuses petites entreprises sont présentes.

C'est la première fois, et depuis longtemps, qu'un mouvement de cette ampleur s'installe à Paris dans le Commerce.

Avant une telle mobilisation, la volonté unanime était de remettre cela. Comme le disait la CGT lors de ce rassemblement : « Le 7 n'est qu'une 1^{re} étape ».

Dans les jours qui suivirent, des contacts furent enfin établis, avec les autres syndicats du Commerce. Une réunion inter-

syndicale Région Parisienne à laquelle assistaient 6 organisations syndicales (CGT, CFDT, CFTC, FO, CGC, UGICT) permit de mettre sur pied une nouvelle action, cette fois beaucoup plus large que celle du 7. Le 21 septembre donc, journée d'action à l'appel des 6 organisations syndicales, plus de 25 000 salariés se rassembleront devant le Ministère du Travail, rue de Grenelle, pour exprimer leur refus de venir travailler le dimanche.

Dans le 9^e arrondissement ce seront plus de 10 000 salariés des Galeries Lafayette, du Printemps, du Prisunic Caumartin, du Monoprix Haussmann, de Bouchara, de Marc et Spencer, de Henri Thierry, qui défilèrent entre l'Opéra et le Ministère du Travail. Une telle ampleur ne s'était jamais vue, l'ambiance était très chaude et les slogans en disaient long : « Non aux ouvertures le dimanche », « Le dimanche à nos maris, pas à

nos patrons », « Charpentier, Boulin, c'est foutu le commerce est dans la rue »...

Devant le Ministère du Travail une délégation fut reçue et M. Gaillard (représentant M. Boulin) s'engagea à donner une réponse rapide aux revendications déposées par les organisations syndicales du Commerce.

Suite à cette journée d'action une nouvelle intersyndicale eut lieu. Un accord entre CGT, CFDT, et CFTC fut réalisé pour intensifier l'action afin d'exiger :

— la fermeture de tous les magasins tous les dimanches et tous les jours fériés ;

— l'ouverture de négociations à tous les niveaux sur toutes les questions ayant trait aux horaires, à la durée du travail et notamment la réduction du temps de travail vers les 35 heures, sans réduction de salaire.

Les fédérations CGT, CFDT et CFTC décident donc d'appeler les salariés de nouveau à l'action, en particulier dans la semaine du 15 au 20 octobre avec une journée nationale d'action pour le 18 octobre.

Des reculs ont déjà pu être obtenus notamment dans les Yvelines et la Vienne où le Conseil d'Etat a été contraint de refuser les recours déposés par certains patrons de l'Ameublement et de l'électroménager demandés après le refus des autorités préfectorales d'ouverture le dimanche.

L'action s'étend au niveau national

● A Nantes, une manifestation regroupant plusieurs centaines de salariés du Commerce a lieu le 4 octobre pour exiger le retrait des textes de loi et la fermeture des magasins le dimanche.

● A Bordeaux, une manifestation importante et de nombreux arrêts de travail ont lieu pour le même motif.

● Le 5 octobre à Rouen, plusieurs centaines de salariés se mobilisent et manifestent contre les ouvertures le dimanche et pour la satisfaction des revendications sur les salaires (minimum 2 700 F) les 6 et 7 octobre des arrêts de travail sont organisés dans de nombreuses grandes surfaces Auchan, Mammouth, etc...

A la veille du 18 octobre, les menaces persistent sur les salariés du Commerce.

M. La pierre, délégué à l'Assemblée Nationale du Conseil National du Commerce déclarait :

« Nous serons à nouveau amenés à préciser les conditions particulières dans lesquelles le problème du temps de travail se pose dans le Commerce, notamment en ce qui concerne les heures supplémentaires et l'amplitude journalière, en insistant sur le fait que le Commerce doit être à la disposition du consommateur aux jours et heures où celui-ci désire effectuer ses achats et qu'une heure d'ouverture et de vente ne peut-être comparée à une heure de production. » (!!)

Devant de telles déclarations, les salariés du Commerce ne peuvent que rester vigilants et mobilisés !

C'est pourquoi une nouvelle fois le 18, ils exprimeront leur refus de subir les détériorations de vie et de travail pour le seul profit des patrons du commerce.

Déjà des accords CGT, CFDT, FO, CFTC ont pu être réalisés dans diverses régions.

Le 18 octobre, plusieurs centaines de milliers de salariés du Commerce diront :

« NON AU TRAVAIL
LE DIMANCHE »

Alsthom Saint-Ouen

LE TRIBUNAL DE BOBIGNY PRONONCE L'EXPULSION ET CONDAMNE LES SYNDICATS A VERSER 3 000 F

La journée de mercredi à l'Alsthom St Ouen a été marquée par le passage devant le tribunal des référés de Bobigny, de 12 travailleurs ; au cours de la séance du tribunal, la direction du trust a eu bien du mal à réunir quelques non grévistes pour essayer de

prouver qu'une partie du personnel était empêché de travailler par l'actuel mouvement. Ce qui n'a pas empêché le tribunal de mercredi soir d'exiger l'expulsion des grévistes des locaux, enjoignant en outre les syndicats de payer 3 000 F de provision.

La séance du tribunal commençait à 10 heures. La direction avait choisi de montrer en quoi les grévistes attentaient à la liberté du travail de nombreux membres du personnel. Pour cela, elle devait citer difficilement quelques témoins. Des témoins qui n'en étaient d'ailleurs pas à leur premier «témoignage», tel le premier d'entre-eux, qui se voyait apostropher par l'avocat général en ces termes. «*Mais n'avez-vous pas été condamné pour atteinte à la liberté du travail, vous-même ?*» (donc en tant que gréviste). La phrase de l'avocat général pouvait laisser supposer que le témoin, depuis la dernière fois avait tourné sa veste, mais il n'en était rien puisque celui-ci répondait «*non, c'était pour atteinte aux libertés syndicales*» ! Comme la direction de l'Alsthom avait eu bien des difficultés à rassembler des «témoins» en sa faveur, l'avocat de la direction sortait alors à l'audience une pétition signée par des travailleurs, pétition réclamant la «*liberté du travail*».

LES FAUX DE LA DIRECTION

Document qui était, ... tout simplement faux ! Un travailleur nord africain,



témoignant courageusement à la barre, expliquera qu'il ne comprendrait pas comment sa signature se trouvait au bas d'un tel document... ou plutôt il comprenait trop bien : lisant difficilement le français, il devait expliquer qu'il avait signé ce papier tout en croyant qu'il s'agissait d'un texte pour toucher un acompte et les congés payés. Deux autres témoins, des dactylos cette fois, devaient montrer également en quoi la pétition réclamant la «*liberté du travail*» pièce maîtresse dans l'argumentation de la direction — était fausse : elles devaient ex-

pliquer qu'on leur avait fait apposer leur nom sur une feuille blanche, leur disant qu'il s'agissait par là, simplement de dresser la liste des non-grévistes, afin qu'ils puissent, par cette signature, toucher leur salaire ! C'est un cadre CGC en l'occurrence qui s'acquittait de la besogne.

La méthode employée — malhonnête bien sûr, mais quoi d'étonnant ? — est en tout cas significative des difficultés de plus en plus grandes, depuis lundi, de la direction de l'Alsthom à réunir autour d'elle, une frange significative de non-grévistes.

Anecdote significative de cette évolution : un des témoins ayant choisi de témoigner en faveur des grévistes, était encore il y a peu, franchement opposé à l'occupation de l'usine.

L'avocat des syndicats, s'appuyant sur le jugement de Belfort expliquant qu'il n'y avait donc pas urgence à faire respecter la «*liberté du travail*» mais urgence par contre à négocier.

APPEL A RIPOSTER CONTRE L'EXPULSION

Malgré l'inconsistance des arguments de la direction devant le tribunal de Bobigny, et avant que le jugement ne soit rendu, les syndicats CGT et CFDT mettaient en garde les travailleurs contre toute illusion dès l'assemblée générale de mercredi après-midi qui s'est tenue devant le quai de réception de marchandises.

«*La décision du juge faisait d'abord remarquer un représentant de la CFDT n'est pas uniquement fonction loin de là de ce qu'ont pu dire les travail-*

leurs. D'ailleurs de quoi s'est préoccupé le juge ? Pas du refus de négocier de la direction, mais de savoir, et sans arrêt !, si l'accès à l'usine était possible, ce qui montre son soucis. De toute façon c'est le préfet qui décidera». Un représentant de la CGT appelait également les travailleurs à rejeter les illusions et à être vigilants : «*La justice n'est pas celle des travailleurs. Il faut se préparer à une éventuelle expulsion et comment, sinon en en restant pas isolés ?*» Et de citer justement l'exemple des travailleurs de l'usine de Belfort qui «*n'ont pas été expulsés parce qu'ils avaient le soutien des travailleurs et de la population*». Mercredi après-midi, les grévistes de l'Alsthom pouvaient d'ores et déjà compter sur le soutien fort actif de travailleurs de la SALTA (location de véhicules) à Saint-Ouen également en lutte pour les 3 000 F pour tous. Après avoir été contactés par la commission «*propagande*» des grévistes de l'Alsthom, ils assistaient à l'assemblée générale, où ils étaient venus avec une dizaine de camions décorés pour l'occasion de slogans du genre : «*Arsène Chupin, cambrioleur des travailleurs*», le monsieur répondant, au doux nom de Chupin n'étant autre que le directeur de la SALTA.

Développer la solidarité et le soutien autour d'eux, contre la menace d'expulsion et pour faire céder l'Alsthom, les travailleurs des trois Alsthom de Saint-Ouen, allaient d'ailleurs en avoir l'occasion ce jeudi dès l'aube où l'Union Locale des syndicats CGT organisait une journée «*ville morte de Saint-Ouen*».

Richard FEUILLET

● RVI : période intensive d'actions ?

Les représentants de la CGT RVI ont décidé d'*appeler les salariés du poids lourd à accentuer partout les luttes, atelier par atelier, pour la réintégration des délégués l'ouverture de négociation sur les revendications et la défense du poids lourd*. Elle propose aux autres organisations «*une période intensive d'action rassemblant dans l'unité la plus large toutes les catégories de travailleurs à dater du 18 octobre avec un point fort le 24*».

● Dassault : manifestation sur les Champs Elysées

Plusieurs centaines de salariés de Dassault se sont rassemblés en début de semaine sur les Champs-Elysées devant l'hebdéo de leur patron «*Jours de France*». L'action est engagée avec la CGT et la CFDT pour une augmentation de 500 F, la réduction du temps de travail vers les 35 heures et l'embauche de 1500 personnes.

En bref... En bref... E

● GREVES A L'ANPE

Le personnel des ANPE est appelé par la CGT, la CFDT et FO à se mettre en grève et à occuper leurs unités le 18 et le 22. A cette date, le projet de réforme de l'Agence sera examiné.

● LA SNECMA POUSSE LE BOUCHON UN PEU LOIN

Plusieurs milliers d'ouvriers de la SNECMA Corbeil (Essonne) ont également débrayés contre une réforme que voudrait introduire le patron avec l'accord de FO et de la CGC. La clause de présentisme empêcherait tout salarié absent plus de 10 jours dans l'année de recevoir des augmentations et de bénéficier d'une promotion ! C'est difficile à croire, mais entrent en ligne de compte les jours d'absence pour maladies, accident, jours perdus pour cause familiale (mariage, décès), etc...

● POTAIN : 8 USINES EN LUTTE !

Les huit usines Potain (matériel de levage) sont en lutte pour les revendications qui intéressent toute la classe ouvrière : une augmentation de salaires, les 35 heures et la 5^e semaine de congés.

● DUCELLIER, DUDEFFANT ET MOTOBECANE EN LUTTE

Les quatre usines Ducellier en Haute-Loire sont en grève pour les salaires.

Contre 109 licenciements, les travailleurs de l'entreprise de transport Duffeffant ont manifesté à Orléans.

Les usines Motobécane sont toujours occupées à St-Quentin. La chambre du Commerce a été occupée mardi.

● 274 ACTIONS EN 15 JOURS EN REGION PARISIENNE

Selon l'Union Syndicale CGT de la région parisienne, des actions ont été enregistrées dans 274 entreprises ces 15 derniers jours. Plus d'une fois, les patrons auraient dû accorder au moins partiellement satisfaction.

● RETRAITES CONTRE BARRE

Le syndicat CGT des retraités de Paris appelait ses adhérents à manifester jeudi à 15 H 30 à Beaubourg pour protester contre le projet scandaleux de retenir des cotisations sociales sur les retraites...

● SUCCES DANS UN ATELIER RATP

La direction de la RATP aurait accordé 300 francs d'augmentation au personnel des ateliers de Plexel et décidé la nomination de 7 conducteurs après 24 H de grève.

DU BON USAGE DE LA POLICE 5 interventions au moins contre les luttes en 2 jours !

Au moment où la police délogeait le piquet de grève de Gallay à St-Denis avec deux half tracks, dans la nuit de lundi à mardi, les forces de répression intervenaient également à l'usine Alizol à Alizay dans l'Eure. Cette usine de 180 ouvrières était notamment en lutte pour les salaires.

Mardi matin, c'est à Meaux (Seine-et-Marne), contre les ouvriers de l'entreprise CEE que la police intervenait. L'usine était occupée depuis 2 semaines. L'après-midi une manifestation de protestation en ville regroupait également des grévistes de KRP Plastique et de Carnaud (Plastiques) en débrayage.

Toujours le même jour, la police poursuivait une manifestation à Beauvais et blessait un délégué CGT. Lundi, les flics étaient déjà intervenus contre les ouvriers des teintureries de Coquelles à Calais qui occupaient leur entreprise depuis le 8 octobre. Là aussi, les revendications étaient 200 francs pour tous, le 13^e mois et la 5^e semaine de congés.

POUR MAINTENIR
LE QdP,
DES MAINTENANT
ABONNEZ-VOUS !
SOUSCRIVEZ
UN ABONNEMENT

4 MOIS : 100 F
(abonnement
renouvelable)

EN CADEAU



Un numéro de *Front Rouge*

ET AU CHOIX (cocher la case choisie)



Une cassette sur la Chine : textes extraits du dernier voyage de la délégation du CC du PCR ml, musique.



Un jeu de 10 dispositifs inédites sur la Chine réalisées par la délégation du CC du PCR ml



Une cassette sur les luttes des sidérurgistes de Longwy : extraits de reportages des journalistes du Quotidien du Peuple, chansons.

Nom (en capitales)

Prénom

Ville

Date:

A retourner à :
Le Quotidien du Peuple
BP 225
75924 Paris Cedex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU470 compte n°668J

Chaque cassette et le jeu de dispositifs peuvent être commandés directement au Quotidien du Peuple pour la somme de 30 F.

POLITIQUE

DES DIAMANTS QUI NE SONT PAS DE LA PLUS BELLE EAU (SUITE)

L'affaire des diamants de Bokassa continue à éclabousser de mille feux le locataire de l'Elysée. *Le Canard Enchaîné* de ce mercredi apporte de nouvelles révélations, tant sur les cadeaux remis à Giscard que sur l'empressement des milieux dirigeants à

faire disparaître les traces de l'affaire. Les journalistes d'Antenne 2 viennent de se faire rappeler à l'ordre : la revue de presse sur cette station a été supprimée, pour éviter que l'affaire ne soit évoquée en gros titres.

Le Canard enchaîné, dans son numéro de la semaine dernière, n'avait fait état que d'un bon de commande rédigé par Bokassa qui projetait de faire un cadeau à Giscard. Le *Canard* déclarait ignorer, à ce moment, si la commande avait atteint son destinataire. Aujourd'hui, davantage de précisions sont données : Giscard aurait bien reçu, en avril 1973, la fameuse plaquette de 30

carats. Giscard aurait également été gratifié, en 1967, de défenses d'éléphant et d'objets sculptés en ivoire, en 1970, d'un diamant lors d'un safari, en 1972, d'une plaquette de petits diamants. Enfin, durant la visite qu'il avait effectuée en Centrafrique en mars 1975, en tant que chef d'Etat cette fois, il se serait vu remettre une plaquette de diamants d'une vingtaine de carats, dont

«une très belle et très grosse pierre». On attend avec intérêt le commentaire de l'Elysée.

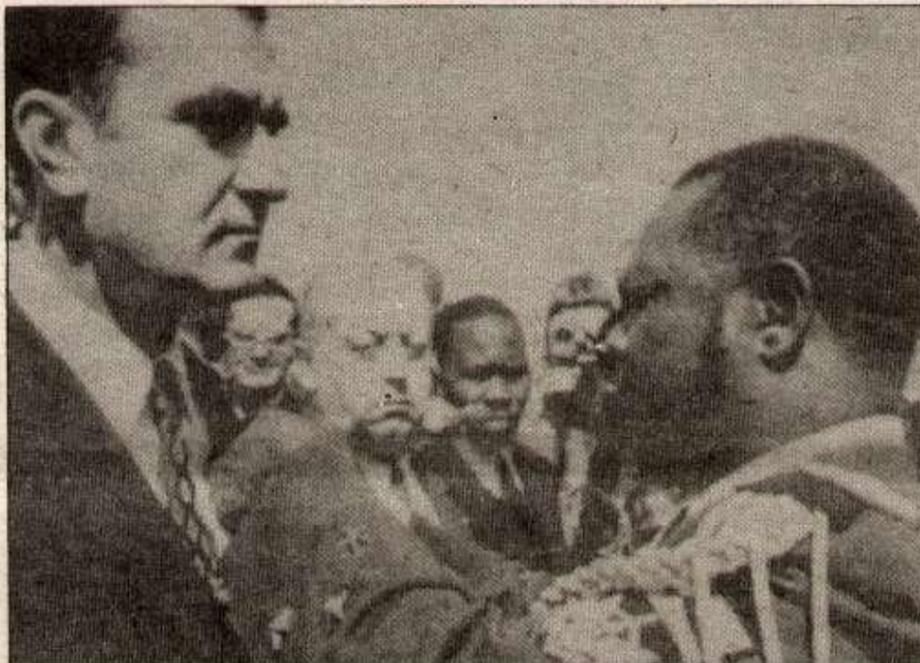
CACHEZ CE DIAMANT QUE JE NE SAURAI VOIR

Le Canard enchaîné révèle d'autre part les manœuvres auxquelles se serait livré le gouvernement pour étouffer l'affaire. Le 10 octobre, sur ordre de

l'Elysée, un télégramme aurait été transmis par le ministère de la Coopération au ministère des Affaires étrangères, pour que celui-ci le code avant de l'envoyer à l'ambassadeur de France à Bangui. Le contenu du télégramme consistait à demander à l'ambassadeur de France de prendre toutes mesures nécessaires pour mettre la main sur les archives de la Taillerie nationale de diamants de l'ex-empire centrafricain. Le ministère des Affaires étrangères a démenti cette information, déclarant qu'aucune instruction de cette nature n'avait été donnée par le ministère. Ce qui ne dément pas le fait que des ordres aient pu être transmis par d'autres voies moins officielles.

Le pouvoir est d'autant plus pressé d'enterrer l'affaire que son utilisation politique s'étend de plus en plus. Après l'opposition de gauche qui réclame la constitution d'une commission parlementaire d'enquête (qui lui est refusée), le RPR commence à lancer quelques sarcasmes en direction du Président. Kosciusko-Morizet, ancien ambassadeur de France et président de la commission des Affaires étrangères de la liste RPR, aux élections européennes, vient par exemple d'évoquer le sacre de Bokassa, en déclarant : «J'avais honte pour la France, qui avait laissé commettre cette mascarade».

François NOLET



Le Canard Enchaîné publie le texte d'une lettre envoyée en avril 1978 par Bourges, ministre de la Défense, à l'empereur Bokassa, à l'occasion de son maintien au poste de ministre de la Défense. Rien de bien compromettant dans cette lettre, sinon les courbettes de style, dépassant nettement ce que les usages diplomatiques imposaient.

On y lit notamment : «Votre Majesté me fait l'honneur d'évoquer l'amitié qui nous lie de si longue date et cette période de ma vie à laquelle je demeure attaché par tant de liens où nos chemins se sont croisés. Permettez-moi de dire à Votre Majesté combien ce témoignage d'estime et d'amitié m'a touché».

Sur notre photo, Bokassa décorant Yvon Bourges, ministre de la Défense.

CENSURE A ANTENNE 2

Jeudi de la semaine dernière, la plupart des quotidiens parlaient à la une des accusations du *Canard Enchaîné*. Le journaliste chargé de la revue de presse à *Antenne 2* proposait donc de l'évoquer dans sa revue des titres. Ce qui lui fut refusé. Depuis, la revue de presse d'*Antenne 2* est supprimée. Mardi, l'ensemble des journalistes d'*Antenne 2* a remis une lettre de protestation au président de la chaîne, Maurice Ulrich. Ils y dénonçaient «la volonté de la direction de l'information de taire certains faits ou de présenter certains autres d'une manière tout-à-fait partielle». Plusieurs exemples étaient cités, comme le silence observé sur les acquisitions immobilières de Barre. Le directeur de la chaîne, dans une entrevue tenue mardi matin, avec les journalistes, indiquait qu'il estimait que ceux-ci

étaient tenus à une «obligation de réserve».

Suite à la publication de la lettre et à une seconde entrevue tenue mardi soir, il devait battre en partie en retraite, revenir sur ses propos concernant l'obligation de réserve et laisser entendre que Claude Sérillon, chargé de la revue de presse, reprendrait bientôt son poste. Le directeur d'*Antenne 2* affirme vertueusement n'avoir «reçu aucune instruction ni subi aucune pression du gouvernement».

Au moment où il tenait ces propos, les journalistes CFDT de Radio-France, dénonçaient un nouvel acte de censure : Radio-France Internationale, venait de décider de ne pas passer une «libre expression» d'un porte-parole des radicaux de gauche, qui comptait évoquer l'affaire des diamants, et plus généralement la politique française en Afrique.

le débat sur le budget

Le débat sur le budget a commencé mardi à l'Assemblée nationale pour un long et soporifique exposé du ministre Papon, qui s'est notamment attaché à minimiser l'effet du déficit (31 milliards). Le débat s'est engagé par une prestation de Marchais déclarant refuser le consensus, puis par un plaidoyer larmoyant du député UDF Hamel demandant qu'on puisse se serrer les coudes «entre français». Notons que la Commission des finances a voté la proposition du RPR tendant à réduire les dépenses de l'Etat de 2 milliards par rapport au projet de budget. Les députés de droite pourraient donc trouver un terrain d'entente sur la base de concessions réciproques. Il est vrai que leurs divergences ne portent pas sur les grandes orientations.

L'intervention de Chirac était attendue pour savoir sur quel «ton» il s'adresserait au gouvernement après la récente réorganisation du RPR. «Ton mesuré, critique vigoureuse», «langage d'homme d'Etat», notent les «observateurs».

le quotidien du peuple

- Directeur politique Charles Villac
- Rédacteur en chef et section luttes ouvrières Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints Marc Levigan, Fabien Vaudois, Jean Lermet
- Section politique Nicolas Duvallois
- Section internationale Jean-Paul Gay
- Section informations générales Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J
CCPN°23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaires : 56 942

**téléphonez
au
quotidien
636 73 76**



SAN SALVADOR : UNE OUVERTURE DEMOCRATIQUE DONT LE PEUPLE NE SE CONTENTERA PEUT-ETRE PAS

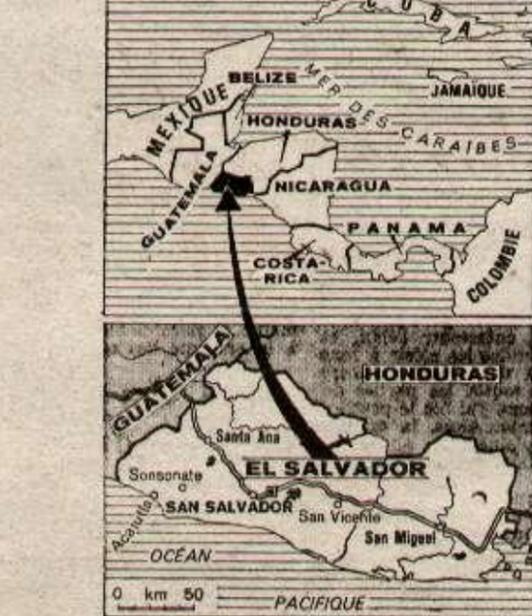
Dès le lendemain du renversement du président Romero, la junte militaire qui a pris sa place a décrété l'état de siège et la suspension des droits constitutionnels. L'ensemble des troupes se sont ralliées au coup d'Etat sans qu'un seul coup de feu ne soit tiré. Cependant, dans plusieurs régions du pays, la nouvelle junte se voit opposer une résistance des mouvements de guérilla, ces combats auraient déjà fait une douzaine de morts. Par ailleurs, à San Salvador, l'ERP (Armée Révolutionnaire du Peuple) s'est emparée mardi de 4 émet-

teurs radio pour appeler à la «lutte insurrectionnelle». La «Ligue populaire du 28 février» s'est emparée de la cathédrale, de l'Hôtel de ville et du quartier-général de la police de la ville de Mejicanos. Le gouvernement américain qui avait fait pression sans succès sur Romero pour qu'il pratique une «ouverture démocratique» semble satisfait du changement de régime au Salvador, qui, selon lui, serait de nature à dissiper les craintes qu'il avait exprimé à plusieurs reprises de voir naître un «nouveau Nicaragua».

Les classes exploiteuses, étroitement liées à l'impérialisme américain qui s'étaient maintenues jusqu'ici au pouvoir grâce à une dictature militaire fasciste se sont vues de plus en plus menacées par les luttes populaires qui n'ont cessé de se développer ces dernières années. Quatorze familles, qui représentent 2 % de la population possèdent 60 % des terres cultivées exploitent et oppriment la majorité de la population composée de paysans pauvres, d'ouvriers agricoles et d'ouvriers. La monoculture du café, du coton et du sucre contribue, à rendre le pays étroitement dépendant en particulier vis-à-vis des Etats-Unis. Face à cette situation intolérable, de nombreuses luttes ont éclaté ces dernières années parmi les ouvriers agricoles et les travailleurs des usines fortement syndiqués. C'est dans ce contexte qu'est né le Front Populaire de Libération, branche armée du Bloc Populaire Révolutionnaire, qui se réclame du soutien de 24 syndicats ouvriers et paysans,

d'organisations étudiantes et enseignantes, ainsi que de comités de quartiers comme l'Union des travailleurs des faubourgs. Le B.P.R. s'est rendu célèbre en mai dernier en occupant les ambassades de France et du Costa-Rica, ainsi que la cathédrale de San Salvador. Face à ce développement des luttes populaires accompagné d'un développement de la lutte armée le seul recours à la répression ne suffisait plus pour garantir la stabilité du régime. Rendu inquiet par l'exemple du Nicaragua, les Etats-Unis multipliaient alors les pressions sur Romero pour lui imposer une «ouverture démocratique». Reste que cette «tentative de libéralisation» a fait long feu ; le succès de la grève générale les 5 et 6 octobre, est venu lui apporter un démenti cinglant. Incapable d'endiguer la vague du mouvement populaire, la dictature du général Romero, a dû céder la place à la nouvelle junte militaire qui se déclare prête à appliquer jusqu'au bout cette «ouverture dé-

moctratique». Reste que les premières mesures du nouveau régime ont été de décréter l'Etat de siège et la suspension des droits constitutionnels. Dans ces conditions, il est peu probable que le nouveau régime puisse faire longtemps illusion face à la détermination des masses salvadoriennes, d'autant



que l'exemple du Nicaragua est tout proche, et que la chute de la dictature Somoza imposée par la lutte armée du peuple, de ce pays, retentit encore sur la situation dans l'ensemble de cette région du continent américain.

QdP-HR
Frank ROUSSEL

RFA : le champion olympique Tchessiounas aurait été enlevé sur ordre des autorités soviétiques

Le champion olympique soviétique de canoë-kayak, Vladislav Tchessiounas, aurait été enlevé sur ordre des autorités soviétiques, en RFA, où il avait demandé, en août, l'asile politique. C'est le 13 septembre dernier que le champion avait disparu de RFA. On était sans nouvelles de lui jusqu'à ce que le gouvernement soviétique fasse savoir, mardi, aux autorités ouest-allemandes que Tchessiounas se trouvait en URSS. Celui-ci serait hospitalisé à Vilnius dans un état grave.

La revue soviétique *Lit'eratournaïa Gazeta* «explique» dans son numéro de mercredi que le champion était dans un «état d'hypnose» (!) après avoir bu, à

son arrivée en RFA et que dans cet état, il avait rencontré des émigrés de Lithuanie, qui lui auraient demandé de lancer un appel au boycott des Jeux Olympiques de Moscou. Il aurait alors «pris contact» avec l'ambassade d'URSS !

Il y a fort à parier que le champion soviétique, qui avait demandé l'asile politique, a été purement et simplement enlevé pour qu'il ne puisse pas dénoncer en Europe de l'Ouest à l'approche des Jeux Olympiques, l'utilisation qui est faite du sport en URSS, notamment comme arme de propagande visant à couvrir la dictature exercée contre les masses dans ce pays.

● Centrafrique : — table-ronde Dacko- opposition — grèves — oppositionnelles

La table-ronde qui s'est ouverte mardi à Bangui regroupant toutes les forces d'opposition et le nouveau gouvernement aurait été ajournée mercredi par le président centrafricain. Celui-ci s'est prononcé en faveur du maintien des troupes françaises en Centrafrique, tandis que Ange Patasse, dirigeant du M.P.L.C. (Mouvement de Libération du Peuple Centrafricain) a réclamé leur retrait immédiat et leur remplacement par les forces de l'OUA. Il a notamment déclaré : «Si le gouvernement français croit placer dans les organes dirigeants de notre pays ses administrateurs des colonies pour faire la loi coloniale, il se trompe». Le même jour, des grèves dans l'aviation civile, la distribution d'essence, les hôpitaux, les postes, les écoles et les universités se sont déroulées pour protester contre la politique du gouvernement.

● Irlande : sondage favorable au retrait britannique et à la réunification

D'après un sondage effectué par l'Institut de Recherche Economique et Sociale irlandais, 68% des Irlandais du Sud interrogés jugent que l'unification des deux parties de l'Irlande constitue «la solution la plus acceptable» au problème de l'Irlande du Nord. Le retrait des troupes britanniques d'Irlande du Nord est souhaité par 72% des personnes interrogées. Tout en restant prudent sur la signification politique d'un tel sondage, ses résultats viennent confirmer un fort courant de sympathie pro-républicain.

● Kurdistan : vers des négociations ?

La libération de l'envoyé du Premier ministre au Kurdistan iranien, enlevé par le PDKI pourrait être un signe d'apaisement et prélude à l'ouverture de négociations entre les autonomistes kurdes et le pouvoir central. C'est ce qu'a laissé entendre le représentant du gouvernement iranien après avoir passé deux jours et deux nuits dans les maquis kurdes.

HUA GUOFENG PARLE DE LA CHINE D'AUJOURD'HUI

Extraits d'une interview réalisée par Félix Green

Le journaliste anglais Félix Green a réalisé voici quelques jours, une interview du Premier ministre chinois Hua Guofeng, qui a été diffusée, pour une large part, dans le cadre de l'émission «L'événement» de TF1. C'est TF1 qui a traduit cette interview dont nous citons ici des extraits, dans lesquels Hua Guofeng s'exprime sur la situation actuelle en Chine.

«Le but fondamental du socialisme dans son développement est de libérer les forces productives, de développer rapidement l'économie nationale, d'augmenter sensiblement les richesses matérielles de la société et de satisfaire les besoins matériels et culturels du peuple dans toute la mesure du possible.

L'économie de la Chine était déjà très en retard. Dix années très précieuses ont été perdues à cause des sabotages de Lin Biao et de la bande des Quatre. En faisant des efforts surhumains, ces deux dernières années, nous avons réussi à réhabiliter et même à développer quelque peu notre économie nationale.

Mais cette économie est encore loin de répondre aux besoins de notre dé-

veloppement et aux demandes d'amélioration constante du niveau de vie de notre peuple. Nous nous voyons donc obligés d'entreprendre un tel développement économique à la vitesse maximale pour récupérer le temps perdu. De plus, nous sommes conscients du fait qu'un pays sous-développé est très vulnérable. Une Chine forte est essentielle au maintien de la paix et de la stabilité dans le monde.

Nous devons accélérer notre programme de modernisation, afin que la Chine puisse devenir un pays socialiste puissant.

Pour un pays socialiste comme la Chine, le moyen primordial pour atteindre la modernisation, c'est d'être indépendant et de puiser dans ses propres ressources. Nous avons déjà établi une assise industrielle

d'une ampleur considérable et c'est à partir de cette assise que nous allons commencer notre marche vers la modernisation. C'est un des aspects du problème. D'un autre côté, nous ne fermerons pas notre porte au monde extérieur, et nous nous efforcerons d'apprendre tout ce qui est bien dans d'autres pays. Nous importerons des connaissances scientifiques avancées, ce dont nous avons un besoin urgent, et nous accueillerons des investissements étrangers, car ceux-ci nous aideront à accélérer notre programme.

Nous avons entamé de bonnes relations commerciales avec l'étranger depuis plus de deux ans, et nous continuerons à élargir nos relations économiques et commerciales avec d'autres pays. Nous avons pris en considération nos possibilités de paiement. Une grande partie de la technologie et des équipements que nous importons nous permettra ultérieurement d'exporter. Le peuple chinois n'est pas moins intelligent qu'un autre. Nous

Suite de notre édition d'hier

avons de grandes quantités de bétail et de produits agricoles, nous avons du pétrole et des mines de charbon, notre terre est riche en métaux rares et non ferreux, et nous avons une industrie d'une certaine importance. Tout ceci donne de la crédibilité à notre capacité de paiement (...)

J'aimerais aussi me rendre compte de la réalité de ces pays développés (en Europe de l'ouest NDLR), m'instruire de leurs expériences économiques, scientifiques et technologiques, pour pouvoir ensuite étudier comment les mettre à profit dans notre programme de modernisation.

Je souhaite que cette visite en Europe Occidentale augmente la compréhension et l'amitié entre les peuples chinois et les autres peuples, qu'elle ouvre des horizons plus vastes de coopération amicale et qu'elle contribue à l'entretien de la paix mondiale.

Document repris à titre d'information par le QdP et l'HR

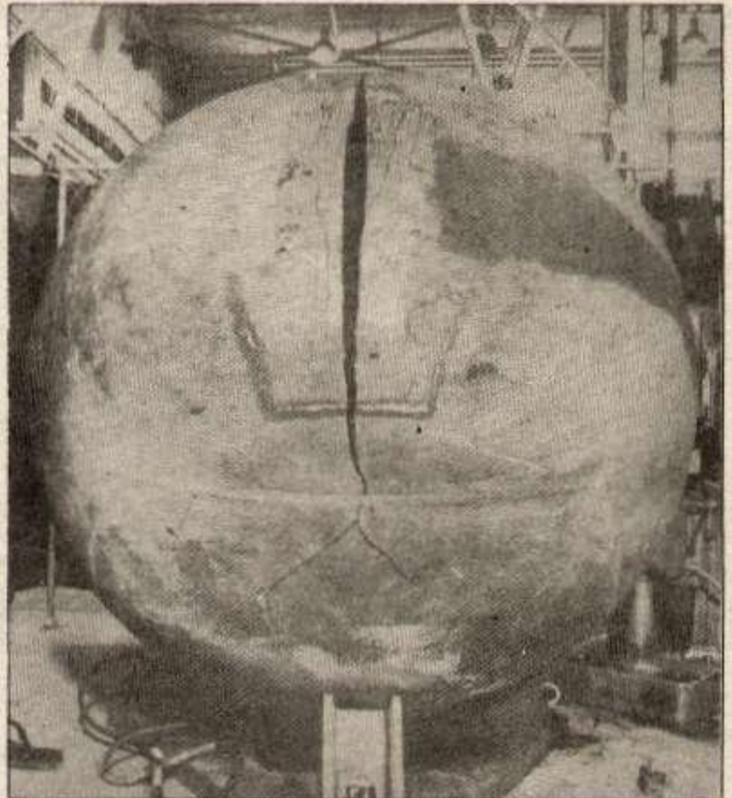
CES FISSURES QU'EDF NE CONTROLE PAS

Par Didier DELORME

Les récentes révélations de la CFDT à propos des fissures découvertes sur des pièces essentielles des réacteurs nucléaires ont mis en évidence l'extrême nocivité du phénomène de fissuration. Et les dangers liés à la radioactivité ont placé ces problèmes au premier rang de l'actualité. Cette « affaire des fissures » ajoute au discrédit d'EDF.

D'abord car elle prouve de façon spectaculaire que l'EDF comme le gouvernement n'informeront pas le public des dangers du nucléaire. Ensuite parce que les faibles connaissances scientifiques de la fissuration, ajoutées aux erreurs commises par les constructeurs rendent actuellement tout à fait relative la sécurité des centrales. « Le DC9 est l'un des meilleurs avions américains sur le plan de la sécurité », affirmait l'office US de la sécurité des transports. Et pourtant un DC9 s'est fissuré en plein vol au point de perdre une partie de son fuselage.

Pour faire la part entre les erreurs des constructeurs et les limites actuelles du savoir des concepteurs, nous avons consulté plusieurs spécialistes. Ils nous ont expliqué l'origine et les dangers de la fissuration et ont souligné le caractère très limité des connaissances en ce domaine.



La rupture brutale d'une sphère sous pression. Demain celle d'une cuve de réacteur ?

Portland (USA), 16/1/1943, le Schenectady, premier pétrolier d'une nouvelle série est à quai après avoir subi des essais avec succès. L'après-midi est frais, le temps calme. Soudain, le bateau se brise en deux de la quille au pont supérieur. 3 ans après, les services US feront état de 132 ruptures similaires !

Ces accidents incompréhensibles à l'époque, amenèrent les américains à développer considérablement l'étude des ruptures brutales. Ainsi toute l'histoire de la mécanique de la rupture est-elle étroitement liée au développement de nouvelles techniques de fabrication.

Les industriels soucieux d'économiser les études préalables et forts des certitudes apportées par les normes de sécurité en cours ont surestimé la résistance des chaînes des premiers ponts suspendus, ont remplacé trop vite le rivetage des coques de navire par la soudure par points, ont trop allégé les structures des avions. L'effort de recherche, lui, a suivi les catastrophes : avant tout, nécessité de préserver l'appareil de production.

Pourquoi ces ruptures prématurées

Les causes de ces ruptures sont multiples, deux d'entre elles sont particulièrement préoccupantes : la fissuration par fatigue et la rupture brutale.

— Les fissures peuvent se développer sous l'effet de l'application d'efforts alternés, même très faibles ou de variations répétées de température. C'est ce que l'on appelle la fissuration par fatigue. Du fait de la présence des fissures (voir encadré), des matériaux soumis à la fatigue peuvent donc se rompre sous des charges beaucoup plus faibles du fait de leur alternance sous l'effet de charges constantes.

En général, les structures ne sont endommagées que progressivement, cependant la rupture peut intervenir sans être annoncée par des désordres appréciables : c'est la rupture brutale. Cette rupture s'amorce par déchirure « fragile », dans les matériaux qui se cassent sans se déformer notablement. Les matériaux utilisés en aéronautique et dans le nucléaire sont en général des matériaux fragiles. Notons que les neutrons rapides qui peuplent les réacteurs peuvent fragiliser les cuves.

Cette rupture fragile, initiée souvent par fissuration en fatigue est très redoutable : l'accident du Schenectady, cité en tête d'article en est un bon exemple.

Signalons enfin que les fissures de fatigue se développent en consommant peu d'énergie et qu'au-delà d'une certaine taille, elles se propagent très vite.

Une science qui vient de naître

On peut situer la naissance de la mécanique de la rupture au début des années 60, c'est dire que la connaissance du phénomène de fissuration est encore très faible : on ne sait pas bien expliquer l'initiation des fissures, l'évaluation de la nocivité des fissures n'est possible que dans des cas très simples, les lois de propagation des fissures n'ont été établies que pour des fissures rectilignes situées dans un plan. Enfin, les possibilités de détection des fissures restent très limitées : elle est très aléatoire si les pièces sont épaisses ou de forme compliquée.

Des avions découpés en plein vol

Alors que les spécialistes en aéronautique sont particulièrement avertis des problèmes de la fissuration, ils étaient loin de s'attendre aux accidents survenus sur les DC9 et DC 10. L'accident du DC 10 de Chicago qui, le 25 mai dernier, a fait 273 morts, reste toujours inexpliqué. Selon les experts, la fissure qui a provoqué la chute du réacteur serait due à un choc étant très difficile à analyser, il n'est pas question de prévoir : le constructeur n'a fait qu'augmenter la fréquence des vérifications. Comme il est impossible de fabriquer des avions qui ne se fissurent pas, ceux-ci sont inspectés régulièrement. On remplace alors les éléments trop endommagés ou on les raplège. Mais faut-il encore avoir une idée des endroits où peuvent naître les fissures et de la vitesse de la fissuration. Avec l'accroissement des performances exigées des avions, on a augmenté les risques de rupture sans pour autant renforcer suffisamment les contrôles. D'où la multiplication des accidents d'avion dû aux défaillances des pièces mécaniques.

Ce que les constructeurs de centrales ne maîtrisent pas

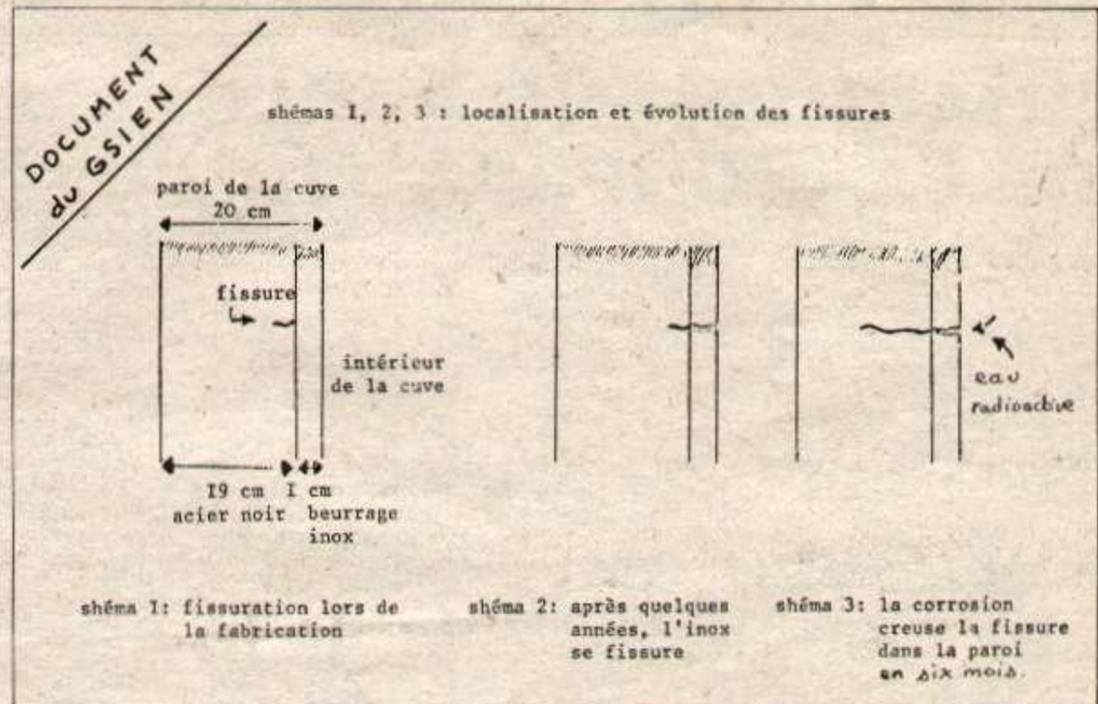
Avec le nucléaire, les risques sont accrus car la radioactivité accélère le processus de fissuration par corrosion des matériaux et rend dangereuse toute intervention. Dans l'affaire des cuves fissurées, plusieurs faits contredisent les propos rassurants du président de l'EDF.

Les fissures ont été détectées sur deux pièces essentielles des centrales PWR. On a dit que ces fissures profondes de 7 mm au plus étaient minuscules en regard de l'épaisseur des pièces. Mais comme le montre le schéma de développement de ces

La naissance des fissures

La matière comporte, à l'échelle atomique, un grand nombre de défauts : la régularité du réseau atomique est brisée par l'existence de trous, d'atomes étrangers... Sous l'action des variations de température ou des efforts appliqués au matériau, ces défauts bougent. En se regroupant ils donnent naissance à des microfissures dans la matière. A ces microfissures, s'ajoutent des défauts microscopiques ou visibles à l'œil nu. Ainsi, un métal brusquement refroidi comporte de petites poches qui le fragilisent. Là encore l'action de la chaleur et des efforts appliqués aux pièces peuvent accroître les dimensions des microfissures ou faire naître des coupures au voisinage de zones de fragilité. Voilà ce qu'on appelle l'initiation des fissures.

Ainsi toute pièce usinée comporte des fissures mais celles-ci ne sont pas forcément dangereuses : tout dépend de leur taille relative, de leur position et des conditions d'utilisation de ces pièces. Enfin précisons que les fissures ne se recollent jamais, elles ne peuvent que s'accroître ou rester stables.



fissures, c'est l'épaisseur et la résistance du revêtement inoxydable qui compte. Une fois celui-ci traversé, la corrosion a raison en six mois du reste de la paroi. Et inconvénient des parois épaisses sous pression : une fois que la fissure débouche, c'est l'éclatement de la paroi. Pas plus la rupture des tubulures de cuve que celle des plaques tubulaires du générateur de vapeur n'ont été prises en compte. Les centrales fissurées, selon les chiffres officiels, ne devraient donc pas vivre plus de 2 à 6 ans. Or, les calculs de Framatome sont grossièrement simplificateurs. Le calcul de résistance à rupture d'une plaque percée de plusieurs trous

a été remplacé par celui d'une plaque n'en comportant qu'un seul, enveloppant tous les autres. Ce qui conduit à minimiser les risques de fissuration. Les lois de propagation appliquées par Framatome aux fissures détectées ont été établies dans le cas de structures beaucoup plus simples que les pièces concernées et sur d'autres nuances d'acier. Enfin, étant donné la faiblesse des moyens de détection... on peut s'interroger sur le nombre et la profondeur réels de ces fissures.

Pour gagner un mois dans la fabrication des appareils, Framatome n'a pas effectué de pré-

chauffage avant de souder l'inox. C'est ce qui a en partie provoqué les fameuses fissures. Pas plus qu'ils ne savent contrôler l'existence des fissures, les experts n'en maîtrisent le développement. Le degré actuel de connaissance des experts, la recherche du profit maximum par les constructeurs, comme les silences de l'EDF ne nous permettent pas d'accepter les paris sur l'avenir engagés par l'EDF, la complexité des problèmes posés par le nucléaire et l'insuffisance des réponses commandent aujourd'hui l'arrêt immédiat des 6 réacteurs fissurés et la suspension du programme électronucléaire français.

Liverdun (Meurthe-et-Moselle)

UNE AFFAIRE DEMESUREMENT GROSSIE

L'occasion d'une campagne anti-jeune

Liverdun, petite ville de 5000 habitants en Meurthe-et-Moselle : son nom figure désormais dans les colonnes des journaux. Un trafic de drogue y a été découvert le week-end dernier, touchant des adolescents. «*Psychose à Liverdun*», dit le *Matin de Paris*. «*Liverdun sur drogue*», titre le *Figaro*.

Au cours d'un voyage en Allemagne, dans une ville jumelée avec Liverdun, des éducateurs s'aperçoivent que des jeunes fument du haschich. Une éducatrice mène l'enquête, rencontre le principal du CES, puis le maire qui constitue une commission. Une mère de famille consulte un juge pour enfants, le parquet est saisi, l'enquête policière commence : rapidement deux adultes et deux adolescents seront inculpés. Les interrogatoires se succèdent, des perquisitions sont opérées et les rumeurs vont bon train. La presse s'empare de l'affaire. Dès lors, la petite ville de Liverdun voit se succéder journalistes et envoyés spéciaux.

Pour des professeurs de Liverdun, des éducateurs, des parents d'élèves, bien que certains d'entre eux ont averti la brigade des stupéfiants, les choses vont trop loin. «*Il faut briser le processus policier*» estiment-ils, «*et mettre en place un dispositif d'accueil où l'on puisse renouer le dialogue entre adolescents et adultes*».

Nous avons joint des responsables du SGEN-CFDT de Nancy. Pour le secrétaire du 2^e degré, peu de choses sont sûres, ni l'ampleur du problème, ni qui sont les jeunes concernés. Il estime par ailleurs que les professeurs «*sont concernés par les articles des journaux, et ceux-ci, avec les déclarations de Beullac, sont plutôt de nature à passionner et à culpabiliser plutôt de nature à*

liser les gens, voire à dramatiser la situation, plutôt qu'à traiter le problème, si problème il y a».

Beaucoup de flou existe autour de cette affaire. S'agit-il de drogues dites «*douces*» ou bien du LSD? personne ne le sait. De même pour les jeunes. Sont-ils des élèves du CES ou d'autres? Là encore rien n'est clair. Pourtant, la campagne de pression à ce sujet va bon train. En effet, l'occasion est bonne pour relancer la campagne anti-jeune : autonome à Paris, faiméant en banlieue, drogué en Lorraine, tout est bon pour orchestrer la campagne de division.

Michel BERTEL

Intoxication à Liverdun

Le SGEN-CFDT dément les propos tenus par le Ministère de l'Éducation à propos des problèmes de drogue au CES de Liverdun (Meurthe et Moselle).

Les enseignants de cet établissement n'ont jamais repéré dans le comportement de leurs élèves d'indices qui puissent laisser supposer la présence ou l'absorption de drogue au CES. Ils n'ont jamais collaboré au travail de la police qui a conduit au repérage et à l'inculpation des jeunes. Il n'en saurait être davantage question aujourd'hui. Seule la direction du CES a été concernée par cette affaire. Elle a maintenu tout le personnel de l'établissement dans l'ignorance complète.

Le SGEN-CFDT condamne la dramatisation qui est faite sur cette affaire. Aucune information sérieuse ne permet d'en cerner les exactes proportions.

Le SGEN-CFDT rappelle aussi que ce problème de drogue chez les jeunes doit être replacé dans le contexte général des difficultés d'adaptation qu'engendre pour eux la société actuelle.

Cette réalité suppose que tous les moyens qui permettront l'expression des jeunes, l'écoute de leurs problèmes, le dialogue et leur prise en charge positive soient mis en œuvre et substitués aux actuels processus de répression (...)

Paris le 16 octobre 1979

Communiqué du SGEN-CFDT

Ceux qui intoxiquent en toute impunité

Des jeunes de Liverdun auraient fumé de la marijuana, des «*joints*» auraient circulé sous des tentes lors d'un pique-nique en Allemagne... Il n'en fallait pas plus pour que la presse a sensation, ou l'habituelle presse aux ordres, s'empare de «*l'affaire*» de Liverdun. *Paris-Match*, la revue où s'étaient «*le poids des mots et le choc des photos*» envoie moult journalistes, les appareils de photos mitraillent les jeunes, les envoyés spéciaux mènent l'enquête... et tout cela sur fond de treillis verts des gendarmes, de perquisitions et interrogatoires, menés au pas de charge par le commissaire,

Lapparra...

Pour le *Figaro-Magazine*, pas de doute possible, la petite ville de Meurthe-et-Moselle est devenue «*Liverdun-sur-Drogue*». Le lendemain, le titre du *Figaro* est de la même veine : «*Au collège de Liverdun, la drogue était au programme*».

Pour *Le Journal du Dimanche*, pour qui, il ne semble pas que la mesure soit de mise, il annonce : «*une trentaine de collégiens de douze à seize ans, se «shootaient» aux drogues dures, acides et autres composés pharmaceutiques*».

Franço-Soir Dimanche rallonge la sauce : ce sont

«*des dizaines d'enfants*» qui fument, et affirme dans son style bien connu : «*On n'avait jamais vu une histoire de drogue aussi scandaleuse en France (...) des filles de quinze ans se sont prostituées*».

L'âge des drogués ne connaît pas de limites pour le *Figaro-Dimanche*, ni même l'honnêteté et la vérité. Il écrit : «*Ils ont entre onze et quatorze ans. Professions? Ecoliers et toxicomanes (...) Les gendarmes ont arrêté une centaine de jeunes gens, certains se prostituaient...*» C'est le délire... et l'intoxication.

Affaire à suivre.

Correspondant
TOURNUS

Importante mobilisation de soutien aux 3 antinucléaires de Marnay

En 1977 l'EDF avait assigné en justice 3 habitants de Marnay, dont un couple de jeunes agriculteurs. Ils étaient accusés d'avoir détérioré des piézomètres, servant à l'étude des sols pour l'implantation d'une centrale nucléaire dans le Val-de-Saône. La demande de 8 millions anciens de dommages et intérêts par EDF, avait été renvoyée à expertise par le tribunal. Un soutien résolu des comités antinucléaires avait permis un succès en justice (amende avec sursis).

Dernièrement l'EDF repart à l'attaque avec une

nouvelle demande de plus de 2 millions anciens, assortie d'une convocation au tribunal de Châlons-sur-Saône, le 15 octobre à 14 heures. Pour les antinucléaires, ce retour d'EDF est une provocation inadmissible. Dès lors le soutien va s'organiser : la coordination antinucléaire va sortir un tract appelant à un rassemblement le 15 octobre au tribunal. Une pétition soutenant les 3 inculpés va être signée massivement à Marnay. Un appel de plusieurs organisations politiques et syndicales va être diffusé. C'est

vers 14 heures que les manifestants arrivent, les marches du palais de justice sont vite pleines de monde. Une banderole se défile «*pas un sou à EDF, soutien aux 3 de Marnay*». La salle du tribunal est comble, l'avocat de la défense rétablira les faits en ce qui concerne les dommages causés, et montrera que le côté passionnel des faits reprochés, était très important, témoin cette salle remplie de gens inquiets par le problème nucléaire. Le jugement sera rendu le 19 novembre. En sortant du Palais de Justi-

ce, une manifestation parcourt les rues de Châlons et exprime son soutien aux 3 paysans menacés. «*Pas un sou, pas une are à EDF*» clament les manifestants, mais aussi «*la terre aux paysans pas à EDF*» etc... Une fois de plus le Val-de-Saône prouve son hostilité au projet nucléaire de la bourgeoisie, malgré la répression. Le 19 novembre les 3 de Marnay seront soutenus.

● Communiqué

Nous appelons tous les groupes femmes de la région parisienne à une assemblée générale
VENDREDI 19 OCTOBRE 20 H JUSSIEU T.46

Nous proposons d'y discuter :

- bilan du 7 octobre (sur la base d'un compte-rendu écrit à envoyer à la province)
- discussion de la semaine d'action du 17 au 24 novembre proposée lors d'une AG du 7/10
- discussion sur la manifestation nationale du 24/11 (initialement prévue le 17/11) et de l'organisation d'un cortège des groupes femmes.
- informations sur les menaces de fermetures qui pèsent sur une série de cliniques privées pratiquant des IVG (plus que la loi ne les y autorise) et les moyens de réaction.
- mise en place d'un collectif permanent de coordination des groupes femmes de la région parisienne.

Le collectif parisien issu de l'AG du 7/10

● Un «petit canard» régional est menacé de disparition

Comme viennent de le faire savoir les responsables de *l'Estocade*, journal franc-comtois au franc-parler, un coup d'arrêt vient d'être porté à ce journal de parution récente. *l'Estocade* est attaqué en diffamation pour avoir rapporté dans un article sur la presse collabo paru dans son n° 3 les propos antisémites du *Courrier de la Haute Saône* et pour les avoir commentés. L'ancien rédacteur en chef de ce journal réclame 25 millions de centimes de dommages et intérêts.

● Lutte Santé Sécurité est paru

DOSSIER
C... comme chronique

lutte santé sécurité

CONTRACEPTION LS fait le point



DEMAIN LA PILULE POUR HOMMES?

CHÔMAGE ET SANTÉ
le cycle infernal de la crise

LA BRONCHITE CHRONIQUE
mal industriel

LE TOLUENE
en accusation ?

Passer vos commandes à :

LS/CLISACT
56, rue des Guipons
94800 Villejuif

● Procès du talc Morhange

Troisième semaine du procès du talc Morhange au Tribunal Correctionnel de Pontoise. Après les audiences des inculpés, notamment les PDG des trois sociétés mises en cause (Morhange, Givaudan, Setico), c'était au tour cette fois-ci d'anciens employés de la SETICO (société chargée de confectionner le talc) de venir témoigner : salaires de misère, aucune mesure d'hygiène et de sécurité, aucune information sur les produits manipulés... etc. Ainsi, on a pu entendre un ancien employé de la SETICO avouer que «*le G II (l'exachlorophène) c'était du talc, un talc d'une qualité différente*»... Ou alors un autre, précédemment employé au mélange du talc qui indique : «*J'ignorais tout de ce produit. Je me doutais qu'il était plus dangereux puisqu'il fallait en mettre moins que le talc*»...

Ces déclarations prouvent bien qu'en l'affaire, le trust Givaudan, envoyant de l'hexachlorophène sans aucune documentation, porte une lourde responsabilité dans l'affaire du talc Morhange.

VIOLENTES MANIFESTATIONS ETUDIANTES EN COREE DU SUD

Alors que le secrétaire d'Etat américain à la Défense était venu réaffirmer la volonté des Etats-Unis de maintenir ses troupes en Corée du Sud, le pays a connu les plus violentes manifestations depuis 15 ans. Dans plusieurs villes du pays, des milliers d'étudiants, protestant contre le gouvernement, ont incendié les kiosques et les voitures de police. L'état de siège a été instauré à Pusan, la deuxième ville du pays.

RDA: LES DISSIDENTS AMNISTIÉS ARRIVENT EN RFA

Rudolph Bahro, économiste auteur de l'*Alternative* et Niko Hubner, insoumis, sont arrivés mercredi en RFA. Ils font partie des dissidents récemment amnistiés à l'occasion du trentième anniversaire de la RDA.

CARAIBES: MANOEUVRES MILITAIRES AMERICAINES

Mercredi, 2 000 marines américaines ont débarqué sur la base militaire américaine de Guantanamo à Cuba. Cette opération prévue dans le cadre des plus grandes manœuvres organisées par l'armée US dans les Caraïbes, se situe après les révélations sur la présence de soldats soviétiques à Cuba. Les renforts américains à Guantanamo quitteront l'île dans un mois.

LE CONSEIL DES MINISTRES S'EN PREND AUX GREVES DU SECTEUR PUBLIC

Le Conseil des ministres de mercredi a dénoncé les grèves en cours dans le secteur public, car elles « portent atteinte à la marche de l'économie » et elles n'ont que « peu de rapports avec des préoccupations professionnelles ». Il ajoute que « seule la poursuite du dialogue social permettra de franchir de nouvelles étapes dans l'amélioration de la situation des travailleurs » et que le gouvernement « mettra en œuvre sans délai le programme de concertation et de négociation arrêté à la suite des entretiens du Premier ministre avec les organisations professionnelles et syndicales ».

Le gouvernement cher-

che là à tirer profit des divergences qui se manifestent entre la CGT et la CFDT en ce qui concerne ces grèves dans le secteur public.

Il existe parmi les travailleurs du secteur public des réticences ou même un refus des « journées d'action » qu'elles soient nationales ou tournantes par région. Les classiques propositions d'action de la direction de la CGT sont devenues un facteur de division au sein même des travailleurs.

Mais les arguments avancés par le gouvernement sont parfaitement contradictoires avec les aspirations des travailleurs. Ils ne veulent pas que la

« bonne marche de l'économie » se fasse au détriment de leurs salaires, de leur emploi, de leurs conditions de travail. Ce sont là les « préoccupations » réelles des travailleurs, pour lesquelles le gouvernement et le patronat ne marquent que mépris et intransigeance. Et ce n'est pas le discours sur les vertus du « dialogue social » qui changera cette réalité.

La voix des travailleurs se fait aujourd'hui entendre par la détermination de ceux qui ont engagé - et c'est la seule solution - un combat massif, dur et sans doute long : Alstom pour ne citer que la plus significative des nombreuses luttes qui sont en cours actuellement.

Visite de Hua Guofeng PREMIERS ENTRETIENS POLITIQUES

Commencés mardi, par des échanges de vue entre les deux chefs d'Etat, sur la situation internationale, en particulier le Moyen-Orient et le Cambodge, les entretiens franco-chinois se sont poursuivis le lendemain, pour déboucher sur certains accords notamment dans le domaine culturel. Se prononçant sur la coopération franco-chinoise, le Premier ministre chinois, devait constater « une possibilité très nette de coopération économique, culturelle et

technique ». En effet, dès mercredi soir, 3 accords ont été signés, ils prévoient l'établissement d'un programme d'échange culturels comprenant une coopération dans le domaine scientifique, le renforcement de l'enseignement du français en Chine, ainsi que diverses manifestations culturelles communes : expositions de peinture, rétrospectives de cinéma respectifs. L'accord économique signé sanctionne les engagements contenus dans l'accord de

décembre 1978 et devrait déboucher rapidement sur la conclusion de nouveaux contrats. Un accord consulaire prévoit l'ouverture prochaine en Chine et en France de consulats des deux pays. La visite du Premier ministre chinois, s'est poursuivie jeudi par un voyage en Bretagne, comprenant la visite d'un groupement d'exploitations agricoles, du Centre Océanographique de Brest, ainsi que de diverses usines de pointe.

NOUVELLES DE R.F.A.

LES SOCIAUX-DEMOCRATES ESTIMENT « IRRESPONSABLE » L'ABANDON DE L'ENERGIE NUCLEAIRE

A la veille de la manifestation « anti-nucléaire » du week-end dernier, le comité directeur du parti social-démocrate s'était prononcé à une large majorité pour la poursuite du développement de l'industrie nucléaire. Une faible minorité seulement avait fait valoir que les centrales existantes suffiraient aux besoins en énergie nucléaire de la RFA. Les sociaux-démocrates avec Schmidt à leur tête ont estimé « irresponsable » de renoncer à l'exploitation du nucléaire, d'autant plus qu'un moratoire risque de retarder pendant des années les progrès technologiques (et ainsi la compétitivité) de la RFA sur ce secteur. La décision prise par le comité directeur a de quoi satisfaire Schmidt, qui espère ainsi pouvoir s'imposer sans trop de difficultés lors du congrès du SPD en décembre à Berlin. On sait que la base du parti social-démocrate est quelque peu divisée sur la question du nucléaire, une partie non négligeable de ce parti ne pouvant se soustraire au refus que rencontrent les projets nucléaires du gouvernement dans une frange importante de la population allemande, dans les régions concernées notamment, telles Brokdorf, Whyll, Grohnde, Gorleben.

AVORTEMENT : UNE INTOLERABLE MISE SOUS TUTELLE

L'avortement, en RFA, n'est ni libre, ni gratuit. Certes, le tristement célèbre paragraphe 218 du code pénal (qui interdisait tout avortement sous peine d'emprisonnement) a connu une certaine « libéralisation » en 1976 lorsqu'un amendement devait légaliser désormais l'avortement si certaines conditions d'ordre médical ou social (les dernières extrêmement floues, il est vrai) étaient remplies. Mais l'arbitraire des « conseillers » psychologiques, un refus toujours possible des médecins, ont fait que bon nombre de femmes enceintes avortent encore dans des conditions inacceptables ou sont obligées de se rendre à l'étranger. La pression de l'Eglise catholique notamment a contribué à limiter le nombre d'avortements « légaux » et ceci particulièrement dans les régions où l'influence catholique est encore grande ; ainsi, si à Hambourg par exemple, on dénombrait 338 avortements pour 1 000 naissances en 1978, en Bavière, c'était 58, et en Rhénanie-Palatinat, 28 ! Mais que l'Etat ouest-allemand ne cède en rien à la sordide politique d'intimidation des Eglises, le tribunal de tutelle de Dorsten l'a prouvé récemment : faisant des démarches pour que leur fille de seize ans, enceinte, puisse avorter, des parents se sont vu enlever leur fille qui a été envoyée dans un foyer. Les parents avaient omis de « rappeler la femme enceinte à son devoir fondamental qui est le respect de la vie de l'enfant à naître et de l'encourager à ne pas interrompre sa grossesse ». Par rapport à cela, les droits et désirs de la jeune fille ne pèsent pas lourds ; et le tribunal de conclure : « Des difficultés dans la vie professionnelle et un retard dans la formation sont acceptables ».

INTEGRATION DES IMMIGRES ? OUI, DANS LA POLICE

Berlin-Ouest, ville de près de deux millions d'habitants, compte 200 000 étrangers, dont 100 000 travailleurs turcs. Ceci, - les autorités ne se lassent pas de le répéter - pose beaucoup de problèmes : les « concitoyens étrangers » sont mal intégrés (casés dans les immeubles délaissés et délabrés des anciens quartiers populaires de Berlin, ils vivent effectivement dans des espèces de guettos) ; les jeunes qui souvent ont passé toute leur jeunesse ici, on ne sait pas trop quoi en faire ; sans parler des inquiétudes que cause à l'Etat fédéral le regroupement politique des étrangers...

Pour « bien maîtriser les problèmes de sécurité spécifiques » que posent les immigrés, le sénat de Berlin-Ouest invite maintenant un nombre encore limité d'immigrés turcs à suivre une formation dans... la police. S'il est prévu que les policiers turcs qui, selon les cas seront naturalisés ou non, peuvent intervenir à l'égard de la population allemande, ils doivent surtout contribuer à « régler les tensions et conflits sociaux » que vivent leurs compatriotes. Voilà une solution d'intégration qui a l'avantage de non seulement remédier en partie au manque de personnel de la police berlinoise, mais de faire contrôler les immigrés par les immigrés eux-mêmes, donc de diviser non seulement allemands et immigrés, mais encore les immigrés entre eux.

● Visseries d'Anjou à Lomme : lutte contre les licenciements

3000 chômeurs à Lomme, dans la banlieue de Lille, ce n'est pas assez. Les visseries d'Anjou, que Matra convoite, se préparent à jeter à la rue 116 travailleurs. C'est pourquoi ils occupent l'usine avec leur section CGT.

A l'AG du lundi 15, le patron et la section FO, s'appuyant sur les hésitations de quelques-uns (surtout des cadres), voulaient imposer un vote sur la reprise ou non du travail.

Mais comme le disaient les travailleurs et leurs délégués CGT : que signifie la reprise pour les travailleurs de la téléphonie qui sont déjà sûrs d'être licenciés ?

Le patron propose 36 reprises (après avoir parlé de plus de 40 !). Mais les travailleurs doivent-ils choisir qui sera repris ?

Et de toute façon, les portes restent ouvertes et on n'empêche personne de travailler.

C'est pourquoi les travailleurs ont refusé ce vote. Ils continuent à appeler à la solidarité. Leur lutte fait partie de la lutte de tous les travailleurs contre le chômage. Mercredi la CGT PCUK la Madeleine fera une collecte. Jeudi ce sera le tour du SGEN-CFDT du CES voisin etc...

Correspondant Lille et banlieue

● Nouvelle agression des racistes Rhodésiens contre le Mozambique

L'aviation des racistes rhodésiens a de nouveau opéré une série de bombardements sur le Mozambique, pays qui soutient la lutte de libération nationale du peuple du Zimbabwe-Rhodésie. Trois ponts de chemin de fer, à la fois stratégiques et vitaux pour le ravitaillement de la Zambie, ont été détruits.

Pourquoi une multiplication de ces raids racistes depuis l'ouverture de la conférence de Londres sur l'avenir du Zimbabwe, si ce n'est une tentative en vue de saboter les pourparlers en cours ?

D'autre part, dans ses déclarations répétées, le fantôme noir Muzorewa refuse toute participation du Front Patriotique à l'administration intérimaire. L'arrivée à la Conférence de Peter Walls, chef des forces armées du régime rhodésien, indique la même chose.

De plus, Pik Botha ministre des Affaires étrangères du régime raciste d'Afrique du Sud (Azanie) s'est rendu à Londres mercredi, décidé à empêcher à tout prix la venue au pouvoir du Front Patriotique.

Il y a 15 jours, au moment où le Front avait fait des concessions, l'Afrique du Sud avait menacé d'intervenir militairement au Zimbabwe sous couvert d'une « opération humanitaire » pour évacuer les blancs, si le Front Patriotique parvenait au pouvoir au Zimbabwe.

La Grande-Bretagne semble rechercher la rupture des discussions et en faire endosser l'échec par le Front patriotique.

HR - QdP
C.L.

PARIS :

De Barbès à la République, s'est tenue une manifestation contre les projets de loi Barre-Bonnat et Boulin-Stoléru, à l'appel de la CGT, la CFDT, la FEN et quelques organisations de

travailleurs étrangers, y ont participé : Union Générale des Travailleurs Algériens, Union Marocaine du Travail, Organisation Unité Syndicale Africaine ainsi que le MRAP. Terre des hommes, la JOC...

Anne RHEIN